

## 1.1 Grand Conseil

### Activités

Au cours de la quatrième année de la 55<sup>e</sup> législature, le Grand Conseil a tenu 69 séances plénières représentant 145 heures de séances. Cette diminution de plus de 40 heures de séances est le résultat d'une attention particulière du Bureau du Grand Conseil portée sur l'optimisation des procédures afin de garantir un gain de temps.

	2004	2005
<b>Séances</b>	81	69
<b>Heures de séances</b>	182	145

Au cours de l'année 2005, le Grand Conseil a traité 1'184 objets (1'048 en 2004), dont :

	2004	2005
<b>Initiatives populaires</b>	4	5
<b>Projets de lois</b>	489	484
<b>Motions</b>	111	156
<b>Résolutions</b>	20	21
<b>Pétitions</b>	103	121
<b>Rapports divers du Conseil d'Etat et du Grand Conseil</b>	59	99
<b>Interpellations</b>	6	7
<b>Interpellations urgentes écrites</b>	95	159
<b>Rapports de la Commission de grâce</b>	38	24
<b>Elections</b>	70	49
<b>Divers</b>	53	59

Les « divers » comprennent entre autres les prestations de serment et les questions écrites.

En 2005, 11 recours ont été déposés contre des lois votées par le Grand Conseil.

	2004	2005
<b>Recours déposés</b>	8	11
<b>Traités (y compris recours déposés l'année précédente)</b>	13	18
<b>Retirés</b>	0	1
<b>Recours pendants devant les tribunaux</b>	7	6

Les réponses aux recours ont été traitées par les commissions concernées et le Bureau conformément aux articles 177ss de la loi portant règlement du Grand Conseil (B 1 01).

### Evénements importants

L'année 2005 a été marquée par le changement de législature à la suite des élections du Grand Conseil le 9 octobre et du Conseil d'Etat le 13 novembre. La première séance du parlement de la 56<sup>ème</sup> législature s'est tenue le 3 novembre et le Conseil d'Etat a prêté serment devant le Grand Conseil le 5 décembre à la cathédrale Saint-Pierre.

Toutes les procédures relatives au changement de législature ont été menées à bien, malgré leur complexité croissante. Il est notamment à relever l'effort important réalisé concernant le renouvellement des ordinateurs portables mis à la disposition de la députation et de la volonté du Service du Grand Conseil d'offrir des services d'une qualité en adéquation avec les évolutions technologiques.

Les événements traditionnels, tels que la sortie des députés en Gruyère, région d'origine de Madame la Présidente Marie-Françoise de Tassigny, ainsi que la rencontre entre les autorités genevoises et la communauté internationale ont connu un grand succès. Les représentants de la Genève internationale, réunis à Nyon au bord du lac Léman, ont pu une nouvelle fois consolider leurs liens avec les membres des institutions de notre République.

Il est à relever que l'édition 2005 de cet événement s'est enrichie de la présence des représentants politiques de la France voisine (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) et du canton de Vaud avec la volonté très claire de renforcer les relations transfrontalières et intercantionales.

Par ailleurs, l'édition 2005 des portes ouvertes de l'Hôtel de Ville a permis au Service du Grand Conseil de présenter une exposition sur l'histoire de la salle du parlement à la satisfaction de la députation et du public.

D'autre part, les relations contractuelles avec Léman Bleu sont désormais du seul ressort du Grand Conseil, notamment en ce qui concerne la retransmission des débats, ainsi que la mise en place d'émissions citoyennes. Une Convention d'achat de prestations a donc été négociée.

En partenariat avec la Chancellerie et le Département des travaux, un espace d'attente réservé aux personnes auditionnées par les commissions parlementaires a été aménagé dans le cadre de la réorganisation de la loge d'accueil de l'Hôtel de Ville.

Finalement, la salle du Grand Conseil a vu sa décoration se modifier, puisque la tapisserie se trouvant à l'arrière de la Présidence a été enlevée.

### **Modifications dans la méthode de travail**

Plusieurs projets de lois sont à l'étude au sein de la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil, afin de pouvoir gérer efficacement la masse de travail de plus en plus importante en quantité et en complexité. Il est notamment à relever la mise en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2005 d'une modification de la loi sur les pétitions (PL 9164) pour une gestion plus efficace de leur traitement.

Le renforcement des bonnes relations avec le Conseil d'Etat et le Pouvoir judiciaire a été poursuivi à tous les niveaux, notamment par des contacts directs réguliers.

D'autre part, grâce à la conjugaison de diverses compétences au sein du Service du Grand Conseil, la nouvelle députation a reçu une documentation complète sur les droits et devoirs du parlementaire rassemblée sous la forme d'un vade-mecum synthétique, pratique d'utilisation et fortement apprécié.

## **1.2 Commissions parlementaires**

Le Grand Conseil compte 24 commissions permanentes et 2 commissions permanentes entièrement renouvelées chaque année (grâce et réexamen en matière de naturalisation), ainsi que la commission ad hoc sur le personnel de l'Etat spécifiquement créée pour traiter ce dossier important.

### **Activités**

En 2005, les commissions permanentes ont siégé 685 fois. On peut préciser que les commissions se réunissent habituellement deux heures par semaine, mis à part la Commission des finances qui peut siéger jusqu'à cinq heures par semaine.

<b>2004</b>	<b>2005</b>
679	685

Il est à souligner la création de plus en plus fréquente de sous-commissions chargées de dossiers particuliers afin de soulager le travail de la commission en plénière. Par exemple, la Commission de contrôle de gestion a tenu 31 séances de sous-commissions traitant de divers sujets et 9 séances consacrées au suivi de GE-Pilote.

Le travail des commissions se développera également pour le renforcement d'une collaboration intercantonale et transfrontalière de plus en plus marquée.

La commission de grâce a étudié 48 recours en grâce dont 24 traités par le Grand Conseil, soit :

	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Recours examinés par la commission</b>	60	48
<b>Recours examinés par le Grand Conseil</b>	38	24
<b>Recours de la compétence de la commission</b>	22	24
<b>Amendes</b>	23	16
<b>Peines privatives de liberté</b>	37	31
<b>Admis en totalité</b>	18	19
<b>Admis en partie</b>	--	--
<b>Rejetés</b>	34	27
<b>Ajournements temporaires de l'exécution</b>	8	2

## **1.3 Direction des Services du Grand Conseil**

### **1.3.1 Service du Grand Conseil**

#### **Mission**

Responsable du soutien administratif et scientifique du Parlement, le Service du Grand Conseil assure notamment le secrétariat du Grand Conseil, de la Présidence, du Bureau et des commissions, ainsi que les relations avec l'administration et le public.

#### **Activités et Priorités**

Le Service du Grand Conseil dépend exclusivement du Bureau du Grand Conseil.

Plusieurs défis ont été relevés en 2005:

- Elaboration d'un important manuel de procédure (vade-mecum) distribué à la députation, aux départements et aux représentants de la société civile intéressés ;
- Gestion de tous les défis relatifs aux élections du Grand Conseil de 2005 et à la mise en place de la nouvelle législature ;
- Organisation des prestations de serment du Grand Conseil et co-organisation avec la Chancellerie d'Etat de celle du Conseil d'Etat ;
- Préparation de l'appel d'offre et l'adjudication de marchés publics pour l'acquisition des ordinateurs personnels pour les députés en collaboration avec la Centrale commune d'achats ;
- Préparation de l'appel d'offre et l'adjudication de marchés publics pour l'impression du Mémorial et de tirés à part pour la prochaine législature en collaboration avec la Centrale commune d'achats ;
- Implémentation d'un réseau WIFI dans la salle du Grand Conseil et dans les salles de commissions ;
- Mise à jour du système du vote électronique dans la salle du Grand Conseil ;
- Perfectionnement du site Intranet pour une meilleure communication au sein du service et pour une meilleure gestion des ressources humaines.
- Perfectionnement du moteur de recherche du site du Mémorial ainsi que les divers services qui y sont rattachés ;
- Travaux préparatoires pour un système informatisé de gestion de la documentation des commissions et des archives du Grand Conseil, conformément à la Loi sur les Archives publiques ;
- Consolidation du soutien au travail des commissions parlementaires ;
- Elaboration d'avis de droit ;
- Internalisation de la gestion de la comptabilité du Grand Conseil et de son service ;
- Participation active au projet GE-Pilote.

Par le professionnalisme et l'engagement de tous les collaborateurs du Service du Grand Conseil, l'ensemble de ces projets a pu être mené à bien.

## Objectifs

Les volontés d'action pour 2006 se répartissent principalement entre les points suivants :

- Implémentation d'un système de documentation et d'archivage performant ;
- Renouvellement des CODOF;
- Développement du Mémorial sur DVD ;
- Suivi de la participation au projet GE-Pilote ;
- Valorisation des productions du Grand Conseil et de son service ;
- Suivi de la mise en conformité du droit cantonal à la suite de l'adoption par le peuple de la nouvelle péréquation financière (RPT) ;
- Renforcement de la collaboration intercantonale et transfrontalière.

## 1.3.2 Mémorial du Grand Conseil

### Mission

Le Mémorial du Grand Conseil contient notamment le compte-rendu intégral des propos tenus en session parlementaire par les députés et les conseillers d'Etat. On y trouve également les textes exhaustifs des projets de lois et autres documents législatifs traités en séance, tout texte ou document que le Grand Conseil décide d'y faire figurer, les résultats des votes et élections ainsi que les mouvements de l'assemblée.

### Activités et Priorités

Le Mémorial de cette quatrième année de la 55<sup>e</sup> législature comprend quelque 12'000 pages. Il a été imprimé à 350 exemplaires.

	2004	2005
<b>Editions du Mémorial</b>	25	25
<b>Pages</b>	12'000	12'000

Le site du Mémorial sur Internet comprend aujourd'hui la retranscription fidèle de plus de 12 ans de débats parlementaires.

Grâce au perfectionnement constant de son moteur de recherche, n'importe quel objet, traité au cours de plus de 700 séances du parlement depuis le 14 janvier 1993, peut être retrouvé très rapidement. La recherche combinée s'effectue selon les critères suivants : mots du texte, mots du titre, auteur-e-s, intervenant-e-s, année, type d'objet, numéro d'objet, législature. La qualité de cet outil de travail est reconnue par tous, ainsi que le démontrent les milliers de connections que ce site reçoit chaque mois.

Des sujets tels que le Stade de Genève ou la Banque cantonale de Genève ont été traités dans plusieurs séances du Grand Conseil et sous des numéros d'objets différents. Des dossiers thématiques ont donc été constitués. Ils regroupent les liens vers tous les objets relatifs à un même thème, traités en séance plénière au cours de ces 12 dernières années.

### Objectifs

Dès le début 2006, la production d'un DVD contenant les débats des trois dernières législatures du Grand Conseil (janvier 1993 à octobre 2005) sera lancée. L'amélioration constante des services offerts par le site Internet du Mémorial reste également une priorité.